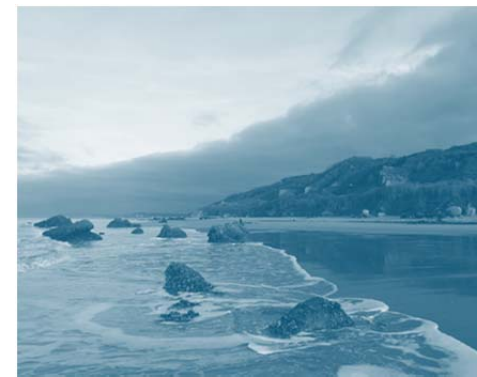


Schéma de Cohérence Territoriale du Nord Pays d'Auge

Bilan de concertation

Arrêt du SCoT, le 15 mai 2019



Sommaire

1- Modalités de concertation mises en oeuvre	2
1.1 <i>Les objectifs et modalités de mise en œuvre prévus par délibération du Syndicat Mixte pour le SCoT du Nord Pays d'Auge</i>	3
1.2 <i>Bilan des moyens de concertation effectivement mis en œuvre tout au long de la révision du SCoT</i>	3
2- La concertation et la prise en compte des observations du public	6
2.1 <i>Bilan des observations du public</i>	6
2.2 <i>Prise en compte des observations et contributions du public</i>	9
3- Annexes	10

1. Modalités de concertation mises en oeuvre



1.1 Les objectifs et modalités de mise en œuvre prévus par délibération du Syndicat Mixte du SCoT du Nord Pays d'Auge

Les objectifs et modalités de concertation prévus pour la révision du SCoT sont les suivants :

- Mise à disposition du public du porter à connaissance de l'État au siège du Syndicat Mixte ainsi que des documents de diagnostic et de projet, au fur et à mesure de l'avancement de la phase d'études après validation par le Comité Syndical ;
- Ouverture d'un registre dans chaque communauté de communes et au siège du Syndicat Mixte pour permettre au public de consigner ses observations jusqu'à l'arrêt de projet de SCoT ;
- Transmission d'articles dans le cadre de la révision du SCoT Nord Pays d'Auge aux 4 communautés de communes concernées pour qu'ils soient insérés dans les journaux ou bulletins locaux ;
- Parution de deux articles d'information dans un journal local (Ouest France, par exemple), l'un à l'issue du débat sur les orientations du Projet d'Aménagement et de Développement Durables, l'autre à l'issue de la rédaction du Document d'Orientations et d'Objectifs et préalablement à l'arrêt du projet ;
- Tenue d'une réunion publique d'information, de débat et d'échange dans chaque communauté de communes concernée ;
- Réalisation d'expositions itinérantes dans les 4 communautés de communes concernées.

Ces objectifs et modalités ont été fixés par délibération du Syndicat Mixte pour le SCoT du Nord Pays d'Auge en date du 16 novembre 2013 et mises à jour par la délibération du 3 février 2018 au regard de la nouvelle composition du territoire en 4 EPCI, au lieu de 6 à la date de prescription de la révision du SCoT.

1.2 Bilan des moyens de concertation effectivement mis en œuvre tout au long de la révision du SCoT

Tous les objectifs et modalités visés au 1.1 ci-avant ont été effectivement mis en œuvre (cf. tableau ci-après), avec une intensité plus forte sur certains points allant au-delà des objectifs de concertation initialement fixés, en témoigne notamment :

- La création d'un site Internet dédié à la révision du SCoT permettant au public notamment :
 - de s'informer sur le SCoT et son processus,
 - de consulter des documents du SCoT, tout au long de la procédure ;
 - de contribuer à la démarche avec la possibilité de transmettre un message, une contribution ou toute observation au SCoT directement via ce site internet ;
- Les informations, articles, communiqués et annonces relatifs au SCoT dans la presse, mais aussi à travers le site Internet des EPCI, de communes,...

A ces modalités de concertation s'est ajoutée une large mobilisation de l'ensemble des élus au travers de nombreux séminaires de travail, dont un Grand FORUM en phase de diagnostic, ainsi que des réunions avec les personnes publiques associées et consultées, invitées aux moments clefs de chaque phase de réalisation du dossier : Diagnostic, PADD et DOO.

Conformément au Code de l'urbanisme, la concertation, pleine et sincère s'est déroulée tout au long du projet.

Mise en œuvre des modalités de concertation

Annonce de la Révision		30/01/2017 Ouest-France (article)			
CC TERRE d'AUGE	Réunion Publique à Pont l'Evêque Diagnostic	févr-18 Site 4CF févr-18 Site Deauville févr-18 Site NCPA févr-18 Site Pont l'Evêque févr-18 Facebook Deauville 23/02/2018 Ouest-France 23/02/2019 Pays d'Auge 27/02/2018 Pays d'Auge (Communiqué de presse) 06/03/2018 Pays d'Auge (article) mars-18 Ouest-France (article)	Transmission d'articles aux EPCI : notamment Communiqués de presse relayé sur les sites internet des EPCI	Expositions itinérantes (dans chaque EPCI) : - exposition sur le diagnostic et le PADD - exposition sur le DOO	Mise à disposition du public du porter à connaissance de l'État au siège du Syndicat Mixte ainsi que des documents de diagnostic et de projet, au fur et à mesure de l'avancement de la phase d'études après validation par le Comité Syndical ;
CC NORMANDIE CABOURG	Réunion Publique à Hérouvillette Diagnostic Exposition itinérante n°1 Diagnostic	15/06/2018 Pays d'Auge 16/06/2018 Ouest-France (article) 19/06/2018 Pays d'Auge 25/06/2018 Ouest-France (article) 31/08/2018 Infocale/Ouest-France 31/08/2018 Pays d'Auge 01/09/2019 Ouest-France 02/09/2019 Ouest-France 14/09/2019 Pays d'Auge 28/09/2018 Pays d'Auge sept-18 Site NCPA 31/08/2019 Infocale/Ouest-France			
CC CŒUR COTE FLEURIE	Réunion Publique Deauville PADD	09/03/2019 Ouest-France févr-19 Site 4CF 01/03/2019 Infocale/Ouest-France 01/03/2019 Pays d'Auge - Communiqué de Presse 01/03/2019 Pays d'Auge - Annonce 02/03/2019 Ouest-France 05/03/2019 Pays d'Auge	Articles de presse, notamment de Ouest France, relayant les réunions publiques du PADD et du DOO	4 réunions publiques. Chaque EPCI a accueilli une réunion publique	Ouverture d'un registre dans chaque communauté de communes et au siège du Syndicat Mixte pour permettre au public de consigner ses observations jusqu'à l'arrêt de projet de SCoT
CC PAYS DE HONFLEUR BEU	Réunion Publique Beuzeville DOO Exposition itinérante n°2 DOO	mars-19 site Beuzeville mars-19 site evensi 05/03/2019 Eveil/Beuzeville 08/03/2019 Pays d'Auge/Honfleur mars-19 site NCPA mars-19 site BPI (Terre d'Auge) 15/03/2019 Pays d'Auge/Pont l'Evêque 22/03/2019 Pays d'Auge/Dozulé 29/03/2019 Pays d'Auge/Trouville-Deauville 05/04/2019 Pays d'Auge/Honfleur			

Site internet du SCoT
www.nordpaysdauge.proscot-eau.fr/

2. La concertation et la prise en compte des observations du public



2.1 Bilan des observations du public

La teneur des échanges lors des 4 réunions publiques réalisées

Chaque réunion publique a été introduite par un discours expliquant l'objet de la réunion puis par la présentation d'un visuel sur le sujet à l'ordre du jour afin d'engager ensuite les débats avec le public.

Phase diagnostic, réunion publique à Pont-l'Évêque, le 1^{er} mars 2018 (environ 40 / 50 personnes présentes)

Cette réunion a eu pour objectif de présenter et débattre autour des enjeux issus du diagnostic et de l'état initial de l'environnement du SCoT.

La teneur des échanges lors de cette réunion s'est concentrée sur les sujets suivants :

↳ **Développer les moyens de mobilité :**

Il s'agit de revoir les modèles habituels ou « classiques » de l'organisation des mobilités pour offrir aux usagers de la liberté de choix et plus d'instantanéité dans les moyens de se déplacer.

En contexte rural, ces modèles de transports doivent être nécessairement innovants, tout en ne perdant pas de vue qu'ils doivent aussi répondre à différents profils d'usagers : travailleurs, travailleurs saisonniers, touristes...

Sur ce point, les débats font ressortir des positions communes mais aussi différentes :

- Collectivement, le numérique est reconnu comme le levier fondamental au développement des nouvelles mobilités, mais avec l'enjeu d'une bonne connectivité des territoires. Pour certaines personnes, la voiture autonome est l'avenir.
- Un avis est en outre porté sur le positionnement d'une offre de bus/car. Cette offre est vue comme une solution

préférable au train, car plus économique et plus flexible en termes de capacité d'emport et de finesse de desserte : une offre Car depuis Paris pour les touristes, une offre bus entre Lisieux et Deauville, notamment pour les actifs et saisonniers....

- Cela n'exclut pas la complémentarité des modes, mais d'autres avis expriment l'importance du train et la crainte que le projet de LNPN ait des difficultés à se mettre en œuvre.

↳ **Soutenir l'agriculture et valoriser toujours plus les filières de qualité et bio ainsi que les synergies entre filières :**

- Par exemple, des synergies entre le projet de Campus Cheval et la production de lait bio dans les marais de la Dives.

Soutenir l'agriculture implique aussi de limiter la consommation d'espace.

↳ **Développer l'offre d'itinéraires doux pour la pratique du vélo, mais aussi du cheval**

Sur ce point, sont évoqués les projets du Département, autour de l'Axe Seine, ou encore des potentiels pour mieux mailler le territoire en parcours cyclables.

↳ **Déployer le numérique et la 4G :**

Cette thématique, revenue plusieurs fois dans les échanges, ressort comme une préoccupation majeure du public.

↳ **La vitalité du rural passe aussi par la qualité du réseau viaire.**

Phase PADD, réunion publique à Hérouvillette, le 20 juin 2018

(7 personnes présentes)

Cette réunion a eu pour objectif de présenter et débattre autour du PADD du SCoT.

La teneur des échanges lors de cette réunion s'est concentrée sur les sujets suivants :

- **La cohérence du projet est particulièrement soulignée par une personne présente.**

- **La diversification économique, via notamment les potentiels liés au numérique,** est vue comme un axe important pour pouvoir s'adapter aux nouvelles économies mais aussi pour développer autrement des fonctions métropolitaines.

- **Développer des services supérieurs, notamment sur les thématiques de la culture et des mobilités.**

Des débats, ressort aussi l'enjeu des territoires d'offrir des cadres de vie de qualité mais aussi des services qui permettent de se différencier.

Plus particulièrement, le numérique va beaucoup modifier les modes de vie et les occupations des territoires : il faut donc que la ruralité vive et ait la capacité d'un développement pour offrir les services de demain, aux personnes et aux entreprises : coworking etc.

- **Les patrimoines.**

Ce thème met en avant la particularité du NPA où développement et préservation vont de pair, ne sont pas contradictoires; ce qui demande d'être toujours attentif à cet équilibre.

- **Déployer le numérique et la 4G.**

Phase DOO, réunion publique à DEAUVILLE, le 7 mars 2019

(Environ 40 personnes présentes)

Cette réunion a eu pour objectif de présenter et débattre autour du DOO du SCoT.

La teneur des échanges lors de cette réunion s'est concentrée sur les sujets suivants :

- **Les projets de développement des voies cyclables (Conseil Départemental du Calvados)**

- **L'enjeu de poursuivre la hiérarchisation des trafics routiers, notamment dans la perspective de faciliter et d'inciter les nouvelles pratiques de mobilités**

Les coopérations avec les territoires voisins au SCoT sont à développer particulièrement sur la question de la mobilité des actifs.

- **Qualité urbaine, bâtie et paysagère**

Une personne explique que les objectifs du SCoT sur la préservation du paysage, l'architecture et la densification des cœurs de bourg sont non seulement cohérents mais permettront aussi de toujours mieux mettre en valeur le territoire et de soutenir l'animation des villages.

Une autre personne explique que le défi sera la rénovation thermique, notamment du bâti ancien.

↳ **D'autres sujets et demandes d'informations évoqués de manière plus ponctuelle.**

- Navette ferroviaire sur la ligne Pont l'Evêque - Deauville
- Des demandes d'informations techniques sur la prise en compte des risques de submersion marine

Phase DOO, réunion publique à Beuzeville, le 11 mars 2019

(Environ 30 personnes présentes)

Cette réunion a eu pour objectif de présenter et débattre autour du DOO du SCoT.

La teneur des échanges lors de cette réunion s'est concentrée sur les sujets suivants :

↳ **Le numérique est ressorti comme un sujet majeur du débat :**

Il s'agit que, à la fois, les nouvelles économies, les nouveaux modes de travail et les services aux personnes puissent trouver les conditions de leur déploiement dans les territoires, y compris ruraux. Aussi, la question du numérique est reconnue collectivement comme majeure.

Des exemples sont donnés sur les investissements par les collectivités pour le déploiement du réseau THD.

↳ **Amélioration de la qualité de l'assainissement pluvial et requalification d'espaces publics de centre-bourg.**

Sur ce thème, l'exemple est donné des travaux menés par la commune de Beuzeville : réaménagement des places, réfection des réseaux...

↳ **Le blocage sur la rénovation du bâti agricole**

Une personne explique qu'il n'existe pas d'aide à la rénovation du bâti si l'usage de ce bâti n'est pas de l'habitat depuis au moins 2 ans, ce qui bloque des projets de rénovation d'anciens bâtiments agricoles en vue de les faire muter pour un usage d'habitat.

↳ **D'autres sujets et demandes d'informations évoqués de manière plus ponctuelle.**

- L'articulation SCoT/PLUi
- La procédure et le contenu d'un dossier de SCoT

Pour information : aucun avis du public n'a été consigné dans les registres mis à la disposition du public à cet effet, ni par courrier ni par mail en ce qui concerne la procédure de révision du SCoT.

2.2 Prise en compte des observations et contributions du public

La prise en compte des observations du public dans le cadre des 4 réunions publiques réalisées.

Les réunions publiques réalisées à chaque étape clef de l'élaboration du projet de SCoT ont montré l'intérêt du public présent pour le projet et a contribué à sa construction.

Ainsi, les participants aux réunions publiques n'ont pas formulé de remarques qui pouvaient être de nature à modifier le projet. Au contraire, la teneur des échanges et débats lors de ces réunions a montré :

- l'intérêt du public pour affiner sa connaissance sur le mode de fonctionnement du territoire ;
- la pertinence des choix de développement proposés par le SCoT que le public a appuyé en particulier sur :
 - la stratégie de diversification économique, *via* notamment les ressorts et potentiels que peut offrir le numérique, tout en reconfirmant l'importance des filières emblématiques du territoire : activités primaires, pratiques touristiques...
 - l'offre en services aux populations qui doit se distinguer d'une offre banale car les attentes des populations sont toujours plus variées, mais aussi fortes sur des sujets comme la culture et la mobilité. Cela reconfirme les choix du projet du Nord Pays d'Auge pour valoriser ses facteurs d'excellence (associés notamment à sa ruralité, son littoral, la culture et le patrimoine) au service d'un cadre de vie spécifique où la culture et le patrimoine sont pleinement intégrés. Cela confirme aussi la pertinence des choix faits

pour développer des moyens de mobilité innovants en s'appuyant sur le numérique.

- la mise en valeur des patrimoines et des paysages.
- L'importance des filières primaires et leurs potentiels pour continuer d'innover. La proposition faite lors des débats en réunion publique sur des synergies à imaginer entre l'agriculture des marais de la Dives et le développement du Campus cheval, reconfirme les choix du SCoT pour valoriser tout ce secteur et soutenir l'animation de l'espace rural.
- Les mobilités et le numérique font partie des attentes fortes de la population qui s'est exprimée lors des réunions publiques. Le numérique est aussi vu comme un nouvel appui pour le développement de l'espace rural. Tous ces points confirment les choix faits pour une stratégie de connectivité du territoire portée par le PADD et le DOO.

Les débats avec le public ont ainsi confirmé les enjeux identifiés dans le document de SCoT et auxquels ce dernier s'attache à répondre, faisant apparaître ainsi une vision partagée des problématiques et opportunités du territoire.

3. Annexes



Les panneaux de concertation

Exemple : Phase Diagnostic / PADD

Une révision de SCoT pour un nouveau projet de territoire partagé

Qu'est-ce qu'un SCoT ?
Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) est un document d'urbanisme intercommunal pour le Nord Pays d'Auge avec un projet au service d'une gestion collective avec une vision d'avenir à 15 / 20 ans sur l'ensemble des compétences qui font fonctionner le territoire.

Pourquoi réviser le SCoT adopté en 2007 ?
Le SCoT a engagé le territoire :
- pour mieux répondre aux défis du terrain
- pour mieux affirmer le rôle et l'identité du Nord Pays d'Auge avec un projet de SCoT innovant, dans une région en mouvement

Des grands chiffres du SCoT

- 150 000 habitants au sein du Nord Pays d'Auge en 2014 (+ 2 000 depuis 2009)
- 23 000 parcelles de moins de 20 00 m² en 2014
- Un revenu médian de 23 000 € par ménage
- Une tendance au vieillissement
- 59 000 logements dont 53 000 maisons et 48 000 appartements en 2014
- 5 000 logements vacants
- 5 000 résidences secondaires
- 700 logements par secondaire et 45 000 en construits en moyenne entre 2009 et 2014
- 10 unités nouvelles pour un cadre de vie exceptionnel
- 15,5 Mha d'eau potable produite par an
- 2 340 exploitations agricoles pour 49 700 hectares de surface agricole
- 8 Plans de prévention des risques dont 6 adoptés

Un espace à part entière, un territoire exceptionnel

La diversité et la qualité exceptionnelle des espaces qui composent le Nord Pays d'Auge constituent une richesse, une force. L'un des enjeux du territoire est de faire lever des atouts et spécificités de chaque secteur pour développer une dynamique globale, facilitant les synergies collectives aux enjeux de demain et valorisant toujours plus une identité locale et celle du Nord Pays d'Auge vis-à-vis des territoires voisins.

Un espace ouvert affirmant sa position au cœur de la Normandie

Sans renier sa situation touristique, rurale et littorale, le Nord Pays d'Auge s'inscrit de plus en plus dans une dynamique économique proche avec un rôle croissant pour dynamiser l'espace régional.

Au contact du Risle, de l'axe économique de la Seine et de Caen, il contribue et dynamise le Sud de Seine.

Diagnostic et Etat Initial de l'Environnement : Grands éléments dessinant les enjeux pour la révision du SCoT

Une rencontre entre terre et mer

Le Nord Pays d'Auge compte deux espaces distincts mais complémentaires, dessinant une image normative « globale » à l'échelle de l'arrière-pays.

S'ils sont contrastés, ils sont interdépendants et de plus en plus connectés.

Le Nord Pays d'Auge s'affirme comme un acteur majeur du renforcement et de la cohésion de l'espace métropolitain Caen-Le Havre-Rouen armé à l'axe Seine

Pour cela, le Nord Pays d'Auge s'organise en réseau connecté à l'espace métropolitain dans 3 dimensions de rayonnement, mais surtout dans une vision globale : en valorisant ses spécificités et facteurs d'excellence.

1 Un maillage éco-paysager et patrimonial valorisant durablement les facteurs d'excellence

L'objectif est de préserver dans la durée la qualité des relations écologiques entre les vallées et de l'arrière-pays à la côte. Il est aussi de renforcer plus encore la qualité de vie et des activités qui font vivre les espaces ruraux et littoraux du territoire.

2 L'innovation et l'expérimentation pour soutenir une dynamique économique d'excellence qui contribue au rayonnement métropolitain

L'objectif est d'organiser un réseau de pôles économiques proposant une offre services et innovatrice complémentaire et adaptée au plus près des besoins des entreprises.

3 Un réseau territorial connecté et interdépendant, pour une solidarité globale

Un réseau de pôles urbains et de bassins de vie reliant le territoire et connecté aux agglomérations de Caen et de Rouen.

Ordonner le réseau = multiplier = s'agit de renforcer l'accessibilité pour tous à une offre de qualité et diversifiée d'équipements, de services, de commerces et de formes de logements.

4 Des mobilités au service de la connectivité

L'objectif du territoire est de développer des moyens de déplacements innovants et adaptés au territoire pour offrir des alternatives performantes à l'automobile et faciliter les nouvelles pratiques de mobilité.

Diagnostic et Etat Initial de l'Environnement : Grands éléments dessinant les enjeux pour la révision du SCoT

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables : Quatre objectifs pour une stratégie

1 Un maillage éco-paysager et patrimonial valorisant durablement les facteurs d'excellence

2 L'innovation et l'expérimentation pour soutenir une dynamique économique d'excellence qui contribue au rayonnement métropolitain

3 Un réseau territorial connecté et interdépendant, pour une solidarité globale

4 Des mobilités au service de la connectivité



Les annonces presses en marge des réunions publiques

Phase Diagnostic

Affiche

Communiqué de presse

Afin d'informer au mieux l'ensemble des habitants et d'appeler chacun à s'exprimer sur l'avenir du territoire du Nord Pays d'Auge à l'horizon 15-20 ans, le Syndicat mixte pour le SCOT du Nord Pays d'Auge organise une

Réunion Publique :

Judi 1er Mars 2018 à 18h00
 Marché couvert de Pont-l'Évêque
 Place Foch – PONT-L'ÉVÊQUE

Qu'est ce qu'un SCoT ?

Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) est un document d'urbanisme formalisant un projet d'aménagement du territoire pour les 15 à 20 prochaines années. Il est le document de référence qui s'impose aux Plans Locaux d'Urbanisme des communes et des intercommunalités. Il sert de cadre à l'ensemble des politiques publiques en matière d'urbanisme, d'équilibres sociaux et démographiques, de besoins en logements, de développement économique, de déplacements, de protection des milieux naturels, des paysages, de l'activité agricole... Se loger, se déplacer, profiter du cadre de vie, travailler, développer des activités sont autant de thématiques que ce document stratégique vise à mettre en cohérence pour un développement équilibré dans les décennies à venir. Dans le cadre de sa révision, il est proposé aux habitants de prendre part à la démarche et de participer à une réunion d'échange sur les défis du territoire.

Notre territoire :

Le SCOT du Nord Pays d'Auge couvre les **Communautés de Communes de Blangy-Pont l'Évêque Intercom, Pays de Honfleur-Beuzeville, Cœur Côte Fleurie et Normandie Cabourg-Pays d'Auge.**

Venez nombreux !

La population est régulièrement informée de l'avancée de la procédure de révision du SCoT, notamment par voie de presse. Des informations et documents téléchargeables présentant l'évolution de la procédure « SCoT » sont disponibles sur notre site internet : <http://nordpaysdauge.proscot-eau.fr> Un registre de concertation est également disponible au sein de chaque Communauté de communes pour recueillir vos observations, vos suggestions et vos propositions sur le devenir du Nord Pays d'Auge.

Contact : Syndicat mixte pour le SCOT du Nord Pays d'Auge

Siège : 12 rue Robert Fossorier – 14800 DEAUVILLE

Tél : 02.31.14.65.85

<http://nordpaysdauge.proscot-eau.fr>

scot.npa@wanadoo.fr

dont, a rappelé les actions de l'association dont la parution du premier numéro de leur Journal. « La chronique », en juillet.

« Le 4 décembre, avec Marie-Pierre Degryse et le maire Joël Lebrun, nous avons été invités à la réunion Bouge ton patrimoine, organisée par le conseil départemental, avec 60 associations. C'est avec fierté que nous avons été nommés comme étant le plus gros projet du Calvados, avec la réalisation de la plus grosse collecte du département. »

Un partenariat avec la Fondation du patrimoine

L'association compte 41 membres. « Pour la faire vivre, il faut augmenter ce nombre », a souligné le président, Jean-Yves Halley a pris le relais pour présenter le bilan financier qui montre un excédent de 9 078 €. « Nous avons reçu 9 105 € de dons. Nous avons transmis de janvier à décembre 2017, à la Fondation du



Le président Bernard Pierson (à droite) a remis un chèque au maire, Joël Lebrun.

patrimoine, 29 945 € collectés parmi 23 donateurs » a expliqué Marie-Pierre Degryse.

La deuxième tranche de travaux va démarrer en mars

« Nous participons à hauteur de 12 000 € pour la seconde tranche des travaux de la couverture », a indiqué le président, en remettant un chèque au maire.

« On s'est battu pour la première tranche. On l'a faite et nous l'avons autofinancée. C'est parti pour la 2^e

tranche, d'un montant de 340 000 € TTC, a annoncé le maire, Joël Lebrun. Avec les différentes subventions, il restera au budget de la commune, environ 88 000 €, sans faire d'emprunt. Nous allons faire de gros efforts, nous en sommes capables, notre église, c'est important. Les travaux doivent démarrer en mars. J'espère qu'ils seront terminés pour la fin de l'année. » Et le maire d'ajouter : « Dans les quatre ans, nous aurons fait 700 000 € de travaux sur l'église. »

« L'entretien, les ateliers départementaux ont suggéré d'emprunter temporairement le tableau Saint-Hymer dans sa solitude pour une exposition spéciale dans la cathédrale de Lisieux. En contrepartie ils prendront à leur charge les frais de restauration. » La restauration, par Pauline Ruiz, est estimée à 8 000 €. « Il s'agit d'un don indirect qui s'inscrit dans la foulée de nos actions conjointes », a indiqué le président. « Nous récupérerons le tableau en octobre », a annoncé le maire.

Suivi des inventaires

Art et patrimoine a fait réaliser, en 2009, un inventaire des biens liés à l'église par l'association Patrimoine culturel et art sacré dans le Calvados. Il y a encore beaucoup de vêtements dans le chapier. « Nous allons essayer de trouver des beaux objets à vendre, lors de la Saint-Firmin. Et si on pouvait collecter des cartes postales de Saint-Hymer... », espère le président.

Touques

Sécurité et espace de loisirs à



Très dynamiques, les jeunes conseillers touques.

Le conseil des jeunes s'est réuni, mercredi, juste avant la période des vacances, comme il le fait régulièrement. Patrice Robert, conseiller municipal et Pierre Hugo Delos (du CCAS) dressent un bilan de ce rendez-vous : « Ils ont beaucoup parlé de voir avec l'espoir de voir agrandir certains trottoirs et d'être encore plus protégés des automobilistes par la pose de barrières. Ils ont surtout

Cinémas de Pont-l'Évêq

Pont-l'Évêque - Le Concorde, place Robert-de-Fiers
3 Billboards, les panneaux de la vengeance (VO) : 15h.

À l'agenda de vos communes

Annoncez gratuitement vos événements sur : www.infolocale.fr

Beaumont-en-Auge

Messe
Messe dominicale anticipée.
Samedi 24 février, 18 h, église.

Bionville-sur-Mer

Marchés de Noël en Alsace du 5 au 8 décembre
Au programme : visite des marchés de Strasbourg, Colmar, Riquewihr et Eguisheim. Avec un dîner et spectacle au Royal Palace selon tarif. Renseignements auprès de Simone Rodet. Organisé par l'Association sportive et culturelle de Bionville. Ouvert à tous.
Du mercredi 5 au samedi 8 décembre,

10, rue de Lassay, Payant. Inscription avant le 30 juin. Contact : 06 03 55 18 18, simone.rodet14@gmail.com

Pont-l'Évêque

Messe
Messe dominicale.
Dimanche 25 février, 11 h, église Saint-Michel.

Révision du Schéma de cohérence territoriale (SCoT)
Réunion publique. Organisateur : SCOT Nord Pays d'Auge. Le SCOT du Nord Pays d'Auge couvre les communautés de communes de Blangy-Pont l'Évêque Intercom, Pays de Honfleur-Beuzeville, Cœur Côte Fleurie et Normandie Cabourg-Pays d'Auge. Venez participer à l'avancée de la procédure de révision du

SCoT.
Jeudi 1^{er} mars, 18 h, Marché couvert, place Foch. Gratuit. Contact : 02 31 14 65 85, scot.npa@wanadoo.fr, <http://nordpaysdaugeproscot-eau.fr>

Villers-sur-Mer

9^h Rendez-vous du modélisme



Exposition. Le monde de la miniature, l'événement incontournable des modèles réduits dans le Calvados.
Samedi 24, dimanche 25 février, 10 h à 18 h, le Village, 26, rue Général-de-Gaulle. Gratuit. Contact : 02 31 14 51 65, villars@villers.fr

Villerville

Classique et jazz par Maude Ferey, violoncelle et voix
Un pot de famillisé sera offert à la fin du concert.
Samedi 10 mars, 19 h, salle des mariages, sous la mairie, 40, rue du Général-Leclerc. Tarif : 7 €. Contact et réservation : lathune@villerville.fr

Ouest France le 23/02/2018

Ouest-France, le 2 Mars 2018

DEAUVILLE

Restos du cœur : ouverture de la saison d'hiver. Permanence jusqu'au vendredi 15 mars, 34, boulevard Mauger. Tous les mardis et vendredis de 14 h à 16 h 30. Se munir de votre carte d'inscription d'hiver, d'un sac isotherme, un sac pour les légumes et un sac pour l'épicerie. Merci de bien respecter votre horaire de passage.

Révision du Schéma de cohérence territoriale (SCoT). Réunion publique jeudi 7 mars, 18 h 30, salle des fêtes, 118, avenue de la République. Organisateur : SCOT Nord Pays d'Auge. Le Scot Nord Pays d'Auge couvre les Communautés de communes Cœur Côte Fleurie, Normandie Cabourg Pays d'Auge, Pays de Honfleur-Beuzeville et Terre d'Auge. Venez participer à l'avancée de la procédure et échanger autour de la phase d'élaboration du Document d'orientation et d'objectifs (DOO). Gratuit. Contact : 02 31 14 65 85, scot.npa@wanadoo.fr, <http://nordpaysdaugeproscot-eau.fr>

Quelques sites Internet des collectivités et autres canaux numériques



Les supports de présentation en réunion publique

Phase Diagnostic (quelques planches de présentation)

1

Révision du Schéma de Cohérence Territoriale du Nord Pays d'Auge



Réunion publique
« diagnostic et enjeux du territoire »

Pont-Evêque, le 1^{er} mars 2016

4

Le Scot actuel

107 communes

Le nouveau périmètre de la révision du Scot ...
renforçant le contact du territoire avec les agglomérations de Caen, du Havre et avec l'Axe Seine

123 communes, 4 EPCI



LA MANCHE

AXE SEINE

Le Havre
Caen
Pont-Evêque
Moulineaux

10

Diagnostic & enjeux

1. Une double évolution : dualité et unité ?
2. Un espace qui s'affirme ?
3. L'archipel de l'estuaire



Prospective & débat

Le nouveau SCoT s'inscrit dans un contexte :

- De révolution numérique
- De métropolisation
- D'adaptation au changement climatique

Ainsi, si les grands principes du SCoT actuel demeurent, ils doivent cependant être réinterpellés au prisme de ces évolutions



Phase PADD (quelques planches de présentation)

Révision du Schéma de Coherence Territoriale du Nord Pays d'Auge



1. Le positionnement et la stratégie du Nord Pays d'Auge

La révision du Scot : 4 étapes

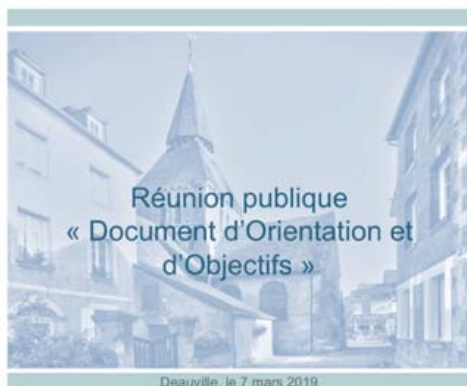


La stratégie foncière & immobilière économique



Phase DOO (quelques planches de présentation)

Révision du Schéma de Cohérence Territoriale du Nord Pays d'Auge



Partie 1
Les grands équilibres entre les différents espaces du territoire :
des facteurs d'excellences valorisés et une capacité d'accueil renouvelée dans le réseau métropolitain

Partie 2
L'innovation et l'expérimentation pour soutenir une dynamique économique d'excellence qui contribue au rayonnement métropolitain

Partie 3
Un réseau territorial connecté et interdépendant, pour une solidarité globale

Révision du Schéma de Cohérence Territoriale du Nord Pays d'Auge



1.3
Protéger l'espace agricole et valoriser la vitalité d'une ruralité active et patrimoniale

Objectifs :

- Mobiliser en priorité les capacités d'accueil de l'enveloppe urbaine pour la réalisation de nouveaux logements
- Faciliter le fonctionnement des exploitations agricoles
- Limiter la consommation d'espace en extension

Article de presse sur le SCoT

L'édition du soir Obsèques Infocale Entreprises Étudiés f t in Mon abonnement S'inscrire Se connecter



MENU Actualité Le Journal Régions Communes Sport Loisirs Annonces

En ce moment Météo | Salon de l'Agriculture | Affaire Seznec | SNCF | Lactalis

ACCUEIL / NORMANDIE / DEAUVILLE /

Recevez gratuitement notre Newsletter de Deauville-Trouville Chaque matin, l'essentiel de l'actualité

Votre adresse e-mail Je m'inscris !

Deauville. Le territoire s'agrandit, le Scot aussi

Modifié le 06/11/2017 à 00:03 | Publié le 29/10/2017 à 19:20



f t G+ e

Lire le journal numérique

Corinne PRINTEMPS

Le schéma de cohérence territoriale du Nord Pays d'Auge voit son périmètre d'intervention s'élargir à la faveur de l'élargissement des intercommunalités. Carte de visite du nouveau territoire qui a été élu samedi 28 octobre 2017, à Deauville, ses différents vice-présidents.

Pourquoi ? Comment ?

Pourquoi le Scot Nord pays d'Auge a vu ses frontières modifiées ?

Suite à la loi portant sur la Nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe), la communauté de communes de Cabourg (Merville-Franceville) a rejoint l'ex communauté de communes de Dives-sur-Mer, qui faisait déjà partie du Scot Nord pays d'Auge. Même chose pour Beuzeville qui, en rejoignant Honfleur, a rejoint ledit Scot, car un Scot doit être d'un seul tenant et sans enclave.

Qui compose le Scot Nord pays d'Auge depuis le 1^{er} janvier ?

La communauté de communes Cabourg Pays d'Auge, la communauté de communes de Cambremer, la Communauté de communes Cour côtes fleurie, la communauté de communes Blangy-Pont-à-Evêque, la communauté de communes du Pays de Honfleur-Beuzeville. Soit un total de 130 communes pour environ 100 000 habitants.

Quel est le rôle de ce schéma de cohérence ?

Poser un diagnostic sur le territoire, et définir ses grands axes de développement, en matière d'urbanisme notamment. Le Scot prévoit sur le plan local d'urbanisme (PLU) de la commune ou de l'intercommunalité. « Le PLU doit s'établir en compatibilité avec le Scot », nuance Ambroise Dupont président du Scot Nord Pays d'Auge.

Dossier spécial
inOut LES MOBILITÉS NUMÉRIQUES s'inventent et se testent à RENNES
Du 14 au 18 mars 2018

Deauville

- 29110 Calvados. Réveil sous la neige et circulation difficile ce jeudi
- 29102 Calvados. Météo : un jeudi tout blanc
- 29102 Calvados. L'essentiel de l'actu : chahutier dépeülé, chevaux évacués
- 29102 Honfleur. Réveillâ le quiz du mois de février 2018
- 29102 Deauville. Les Franciscaines, pôle culturel en chantier

ANNONCES IMMOBILIÈRES ouestfrance-immo.com

VENTE MAISON 884 000 € Deauville 14

VENTE MAISON 745 000 € Deauville 14

Voir toutes les offres

Services Ouest-France

- Abonnez-vous
- Achetez le journal numérique du jour (1€)
- Votre compte abonné
- Vos privilèges abonné
- La Boutique Ouest-France
- Jeux
- Annonces
- Obsèques / Dans nos cœurs

3^e à 9h Deauville
La météo détaillée de votre localité
heure par heure
PM : 9h59 Coef : 97
Prévisions à 10 jours

Les plus lus Les plus commentés

Ouair France le 09/10/2019

« Une richesse patrimoniale phénoménale »

Le Document d'orientation et d'objectifs du schéma de cohérence territoriale du Nord Pays d'Auge est, depuis plusieurs semaines, présenté au plus grand nombre dans les différents intercoms.

Ce qui fait la force du territoire

Une géographie exceptionnelle - Il faut préserver la mise en scène du paysage, en évitant les coupures d'urbanisation. « Didier Desjardins représentait le cabinet d'études Eau Prosoc en charge de la révision du Scot (Schéma de cohérence territoriale), a expliqué, photos à l'appui, toute la beauté du territoire. « Une richesse patrimoniale phénoménale aussi forte qu'à Paris. »

Mais quel est l'environnement qui veut pas dire immobilité. « Un patrimoine ne que on doit pas être figé », et par ailleurs « les axes aux normes des bâtiments » en matière notamment d'économies d'énergie. Une demande patrimoniale qui laisse par ailleurs « une très grande marge de manœuvre » pour accueillir la modernité.



Une trentaine de personnes ont assisté, jeudi soir, aux premières conclusions du cabinet d'études établissant les grandes orientations du Scot.

Ses contraintes environnementales

Du lieu, du vert, le tourisme premier facteur du développement économique. « Les relations balnéaires sont confortées aujourd'hui à une compétition nationale, voire internationale », a expliqué Didier Desjardins, qui souligne le caractère emblématique du territoire. « Le tourisme vert le à la gastronomie, les circuits courts », se développent. Il est important de travailler sur les liens avec Caen et Lisieux.

Les nouveaux modes de vie - Le numérique, la culture automobile, « les modes de vie se modifient » et aujourd'hui, le résident secondaire peut devenir de plus en plus principal. « 200 ha sont riches, développant économiquement dans le futur Scot - dont 40 ha pour le campus cheval ».

C'est quoi un Scot (Schéma de cohérence territoriale) ?

Pourquoi ? Comment ?

Comment s'établit le Schéma de cohérence territoriale (Scot) ? Il s'agit de la loi portant sur la Nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe), qui est un document obligatoire, dans lequel les élus du territoire expriment leurs souhaits sur l'avenir du territoire dans le respect des principes de développement durable. Il fixe les objectifs de nombreuses politiques publiques : urbanisme, logement, transports et déplacements, implantation commerciale, équipements structurants, développement économique, touristique et culturel.

Qui sont les acteurs du Nord Pays d'Auge ?

Les communautés de communes de Caen, Côte fleurie, communauté de communes Normandie - Cabourg Pays d'Auge, communauté de communes du Pays de Honfleur-Beuzeville, et communauté de Communes Terre d'Auge. Le territoire du Scot Nord Pays d'Auge compte environ 77 600 habitants. La population du Scot Nord Pays

Ce qui fait les faiblesses du territoire

Plus qu'un territoire, il ne faut pas que ce territoire soit un territoire de village. L'objectif est de préserver la multiplicité d'habitats : 20 000 nouveaux logements, sont envisagés dans les vingt prochaines années. Mais en changeant par deux la surface de terrain à développer. Favoriser le développement des centres bourgs, limiter « les dents creuses », mais ne pas gaspiller l'espace pour des raisons environnementales (biodiversité) et agricoles. « Tout en privilégiant le cadre de vie existant, faire rentrer les vergins par exemple dans les bourgs, comme cela a toujours été fait. « Le tout, en poursuivant le développement de l'offre sociale. « Il faut organiser la diversité

entre les communes et ne pas vouloir la diversité dans chaque commune », résumait Didier Desjardins.

Ses contraintes environnementales

Le territoire est une terre verte et bleue, qui fait la beauté et est difficile à bâtir. Le littoral et ses contraintes liées au réchauffement climatique. « Même si c'est impossible actuellement de savoir comment, on sait qu'il faudra s'adapter. » Dans cette perspective, les maîtres d'ouvrage du littoral sont à préserver, voire à revitaliser.

« Les habitants ont des attentes de grosse mégapole, alors qu'on est dans des villages »

Didier Desjardins, représentant le cabinet d'étude Eau Prosoc en charge de la révision du Scot (Schéma de cohérence territoriale).

Sa mobilité

C'est le handicap majeur du territoire. L'emploi étant sur le littoral, les axes de déplacement sont dans ce sens. Concrètement, trois axes. « Il faut définir les axes stratégiques en appuyant sur les trains », note Didier Desjardins, qui insiste sur la nécessité d'être plus proche des lignes du territoire avec Caen et Le Havre.

Corinne PRINTEMPS

Pourquoi ces réunions ?

Tout au long du processus d'élaboration du Document d'orientation et d'objectifs (DOO), le cabinet d'étude Eau Prosoc a travaillé avec les communes. Comme à Deauville, il présentait le Document d'orientation et d'objectifs (DOO). Ce document est la traduction concrète d'un schéma de cohérence territoriale (Scot) du Nord Pays d'Auge.

Élus et habitants informés sur la révision du Scot

Pont-à-Evêque — Une cinquantaine de personnes, élus et habitants, ont été informés jeudi, de la révision du Schéma de cohérence territoriale (Scot).



Didier Desjardins (à droite) et Stéphanie Bécarrat pendant la présentation de la révision du Scot.

La première réunion publique a été animée par Didier Desjardins, directeur de l'E.A.U. Prosoc (spécialisée dans le développement territorial), en présence d'une cinquantaine de personnes nouvelles, jeudi soir, par le maire Yves Deshayes, à la salle du marché couvert.

Le maire a rappelé que le Scot est un document d'urbanisme qui vise à mettre en cohérence l'ensemble des composants qui font fonctionner le territoire. « Il étaye le rôle sur un projet de territoire stratégique pour les vingt prochaines années, à aborder avec le Scot. Le Scot permet aux élus de faire valoir une parole, dans le cadre de quatre étapes : le diagnostic et l'état initial de l'environnement, le projet d'aménagement et de développement durable (PADD), le document d'orientations et d'objectifs (DOO) et la phase de procédures administrative et de consultation des personnes publiques. Le nouveau Scot du Nord Pays d'Auge couvre les communautés de communes de Blangy-Pont-à-Evêque-Intercom, Pays de Honfleur-Beuzeville, Pays de Caen et Lisieux.

« Il était possible de créer un parcours touristique à cheval ? »

« Nous allons ouvrir une voie équestre entre Saint-Amand et Deauville, mais faire passer des chevaux en contre-ville, cela n'est pas facile », a-t-il expliqué que le territoire du Scot Nord Pays d'Auge est un territoire de villages.

Exemple d'article transmis dans le cadre de la révision du SCoT Nord Pays d'Auge aux 4 communautés de communes concernées pour qu'elle organise sa diffusion

Article

Communiqué destiné aux Communautés des communes Phase finale de la révision du Schéma de Cohérence Territoriale

Les enjeux de la révision du SCoT

Depuis l'élargissement de son périmètre, la révision du SCoT Nord Pays d'Auge a franchi des étapes importantes grâce à l'implication de tous : élus, habitants, représentants de la société civile, acteurs du territoire, personnes publiques associées, ...

Après avoir mis en relief les enjeux du territoire, la phase stratégique du SCoT relevant du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) a permis d'exprimer le choix d'une stratégie de développement ambitieuse visant à renforcer l'attractivité du territoire, à la fois économique et résidentielle. Le Nord Pays d'Auge, dans son ensemble, doit capitaliser sur son image de marque et sur sa position géographique privilégiée au cœur du triangle des métropoles normandes. La qualité de vie adaptée aux besoins de demain, avec des opportunités pour les jeunes et les moins jeunes de se projeter durablement dans le territoire, est au cœur de la démarche et du projet.

Le SCoT s'attache ainsi à mettre en œuvre un développement de qualité, valorisant les atouts et potentiels du territoire, à la fois patrimoniaux et environnementaux, en s'appuyant sur ses filières d'excellence : pôles tourisme, numérique, industriel, cheval, nautisme, santé et bien-être. À horizon 2040, il s'agit d'organiser l'offre en services et équipements, en mobilités, en développement économique et en logements pour un territoire qui pourrait compter jusqu'à 120 000 habitants, soit près de 16 000 habitants de plus qu'aujourd'hui.

Finalisation du Document d'Orientation et d'Objectifs (DOO)

L'adoption de ces grands axes dans la stratégie du SCoT a permis d'engager l'avant dernière étape de la démarche : la construction du Document d'Orientation et d'Objectifs (DOO).

Le rôle du DOO est de traduire de façon réglementaire le projet de territoire. Il détermine ainsi la cohérence des actions des 117 communes qui seront mises en œuvre au travers des Plans Locaux d'Urbanisme (Intercommunaux). Ces PLU reprendront à leur compte la stratégie, les objectifs et la politique définis en matière d'armature urbaine, de construction de logements, de protection des patrimoines, d'aménagement du littoral, d'offre immobilière et foncière économique, d'implantation commerciale, de mobilités, de gestion des ressources et d'adaptation au changement climatique

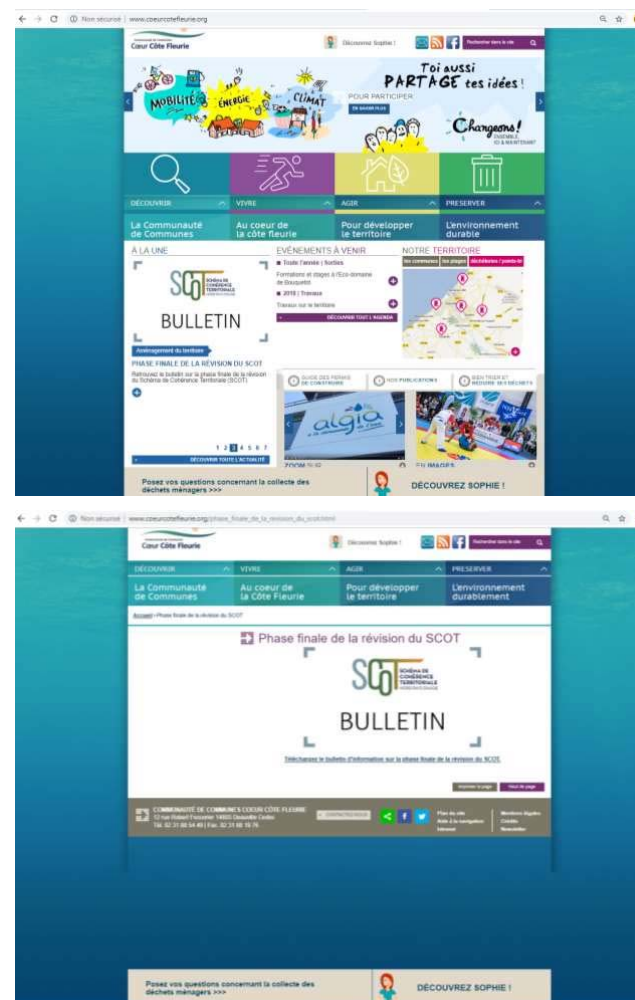
Chaque collectivité s'attachera à restituer ces orientations et objectifs à son échelle, dans le respect du principe de subsidiarité. De plus, pour être le plus opérationnels possibles, ces objectifs tiennent compte des spécificités locales et de la capacité différente des communes à contribuer au projet.

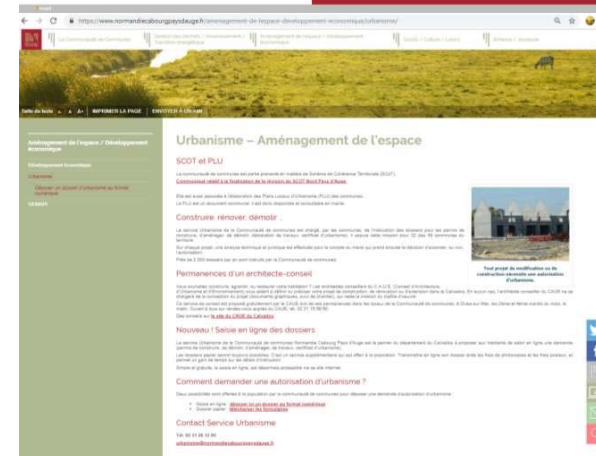
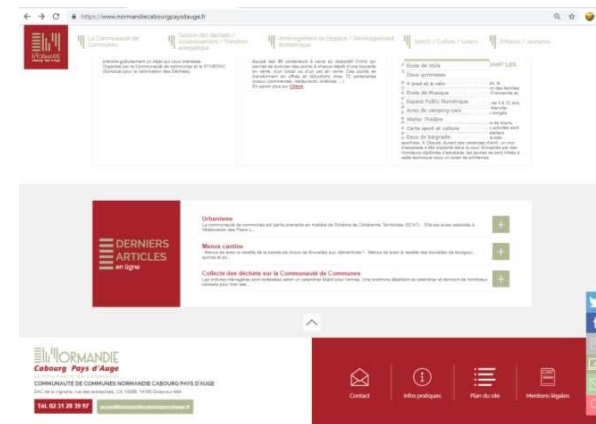
Retrouvez le projet de SCoT en quelques cartes

Comment s'informer ?

- Sur notre site : www.nordpaysdauge.proscot-eau.fr/
- Un registre d'observations : un dossier regroupant les documents de travail du SCoT est consultable au siège des 4 communautés de communes (Cœur Côte Fleurie, Normandie Cabourg Pays d'Auge, Pays de Honfleur-Beuzeville et Terre d'Auge).

Exemples de diffusion de l'article par les EPCI





Site internet du SCoT



SCoT du Nord Pays d'Auge

BIENVENUE DETAILS CONTACT

- 4-Diag-complement-thématique Paysage
- complement-thématique Environnement
- 6-Diag-Analyse de la consommation d'espace

NOUS CONTACTER

Le Nord Pays d'Auge vous invite à donner votre avis sur le SCoT tout au long de sa révision, en utilisant le formulaire ci-après ou en écrivant au Syndicat Mixte du SCoT du Nord Pays d'Auge.

Contact

M. Stéphane BOURLAFFE Greffier du Syndicat Mixte du SCoT du Nord Pays d'Auge - 12 rue ROBERT FOSCOLORE - 14 800 DEFAVILLE

02 31 14 85 85

scot.npa@wanadoo.fr

Form: @

Sujet:

Message:

ENVOYER MESSAGE